

# Principes d'inclusion dans les événements

Les événements sportifs inclusifs ont pour objectif de créer les conditions permettant à tous de participer sur un pied d'égalité. L'inclusion n'est pas une action isolée, mais un processus évolutif qui touche différents domaines de l'organisation d'événements.

## La roue de l'inclusion

Afin de rendre ce processus visible et compréhensible, Swiss Inclusive Sport utilise la roue de l'inclusion<sup>1</sup> (voir illustration 1) comme outil d'orientation pratique. Elle montre quels facteurs influencent le processus d'inclusion et dans quels domaines les événements sportifs disposent d'une marge de manœuvre. Cela comprend notamment la conception des catégories et des formats, la communication autour de l'événement et la gestion de la diversité. De plus, la roue de l'inclusion crée un langage commun pour les échanges internes au sein de l'équipe organisatrice et pour la collaboration avec les experts de Swiss Inclusive Sport.

Dans le processus d'inclusion d'un événement sportif, différents facteurs interagissent simultanément. Ceux-ci peuvent être classés en trois niveaux : le niveau structurel, le niveau social et le niveau sportif. Les organisateur-ice-s peuvent agir de manière concrète et déterminante à ces trois niveaux.



Illustration 1 : Roue de l'inclusion - facteurs décisifs pour le processus d'inclusion

## Facteurs influençant les événements sportifs

La mise en œuvre de l'inclusion dans un événement sportif est un processus évolutif. Parmi les facteurs importants pour un processus d'inclusion réussi, on peut citer :

### Statut des participant-e-s, droits et devoirs

Tous les participant-e-s peuvent prendre part à l'événement dans les mêmes conditions et assument les mêmes droits et devoirs.

### Conditions financières de participation

Les conditions financières de participation sont équitables et transparentes. Si nécessaire, des possibilités de financement flexibles et adaptées sont proposées afin de permettre la participation de chacun, indépendamment de la situation économique individuelle des participant-e-s.

### Visibilité de l'offre

L'offre fait partie intégrante de la communication régulière autour de l'événement et le groupe cible est informé de l'événement. La communication autour de l'événement indique de manière transparente quelles offres inclusives et adaptations concrètes ont été mises en œuvre et pourquoi l'événement est considéré comme inclusif. Les informations sont faciles à trouver, présentées de manière compréhensible et conçues pour être aussi accessibles que possible, par exemple grâce à une structure claire et à un langage simple et non sexiste.

### Accessibilité des infrastructures

L'accessibilité des infrastructures est examinée du point de vue des différents groupes de participant-e-s et mise en œuvre dans la mesure du possible. Les restrictions ou obstacles existants sont communiqués de manière transparente afin que les participant-e-s puissent évaluer s'ils peuvent participer et sous quelle forme. Les exemples suivants sont donnés à titre indicatif et ne sont pas exhaustifs. Ils ont pour but d'aider les organisateur-ice-s à prendre en compte les différents besoins des utilisateur-ice-s et à identifier à un stade précoce les obstacles éventuels.

<sup>1</sup>La roue de l'inclusion a été initialement développée dans le contexte du sport inclusif avec des personnes en situation de handicap.

### **Exemples :**

- Parkings à proximité et accès sécurisé vers le site de l'événement
- Installations sanitaires tenant compte des différents besoins d'utilisation (par exemple, espace suffisant, barre d'appui)
- Accès sans seuils ni marches (pente maximale de 5 %)
- Largeur suffisante des portes et espaces de circulation (min 1m)

### **Comité d'organisation (CO): Département Inclusion**

Au sein du CO, une personne est chargée de veiller au bon déroulement du processus d'inclusion. Elle est responsable du développement des compétences et du transfert de connaissances au sein de l'organisation, de la mise en œuvre et de l'évaluation (évaluation avec le CO, enquête auprès des participant-e-s).

### **Attitude CO, bénévole-e-s**

Le CO et les bénévoles-e-s soutiennent le processus d'inclusion et le mettent en pratique. Ils sont sensibilisé-e-s aux questions d'inclusion et d'exclusion éventuelle.

### **Attitude des participant-e-s**

Tous les participant-e-s à l'événement sont sensibilisés à la diversité et au caractère inclusif de celui-ci. L'événement encourage une coexistence respectueuse, valorisante et équitable et crée les conditions cadres qui favorisent une attitude ouverte et inclusive parmi les participant-e-s.

### **Rencontres interpersonnelles lors de l'événement : diversité et fréquence**

Pendant l'événement, les participant-e-s issus de milieux différents ont régulièrement l'occasion de se rencontrer. La conception de l'événement favorise à la fois la diversité et la fréquence de ces rencontres et contribue à une cohabitation ouverte, respectueuse et inclusive.

### **Participation à la communauté : degré et forme d'implication**

La forme de la participation peut varier selon l'événement. L'essentiel est qu'elle permette aux

participant-e-s de s'impliquer activement sur le plan social et sportif.

### **Compétence des organisateur-ice-s**

Les organisateur-ice-s développent des compétences pour adapter les catégories et l'événement à différentes conditions sportives. Ils connaissent les besoins des participant-e-s et en tiennent compte lors de la planification et de la réalisation de l'événement. Ces compétences sont développées grâce à l'expérience, aux échanges et à d'éventuelles offres de formation.

### **Adaptation de l'événement / catégorie**

L'événement et les catégories sont conçus de manière à garantir l'accessibilité, en tenant compte de la condition physique de chacun. Afin de permettre une participation aussi vaste que possible, les catégories sont inclusives et reposent sur des exigences accessibles et flexibles, permettant à des personnes ayant des prérequis individuels différents de participer et accéder à la pratique sportive.

### **Exemples :**

- Exigences réalistes (p. ex. distance de course de 500 à 1600 m)
- Limite de temps suffisante pour satisfaire aux exigences (p. ex. 1,6 km en 15 minutes)
- Possibilité d'être accompagné
- Autorisation d'utiliser des aides techniques (p. ex. bâtons de marche, fauteuil roulant, etc.)
- Prévision de ressources suffisantes (p. ex. aides)

### **Régularité de l'événement**

Le processus d'inclusion fait partie intégrante de l'événement et est planifié et mis en œuvre à long terme.

### **Ambiance de l'événement**

Les organisateur-ice-s prônent l'inclusion lors de l'événement et favorisent une atmosphère bienveillante entre tous les participant-e-s.

---

**Vous avez encore des questions ou vous souhaitez vous lancer immédiatement dans la mise en œuvre ?  
Nous nous réjouissons de votre prise de contact.**

Adressez-vous directement au **Service spécialisé de votre région** ou à notre bureau :  
Swiss Inclusive Sport, **info@inclusivesport.ch**